

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille-vingt-deux, le vingt-deux septembre le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 14/09/2022

Présents : ALCOUFFE Christophe, BONAFE Brigitte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, OLIVIÉ Benoît, PORTIE Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

A donné procuration : SANCHEZ Nadine à CASANOVA Adeline

Secrétaire de séance : Sylvain TEULIER

Le compte-rendu de la séance en date du 29 août 2022 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

1- Délibération pour l'adhésion à l'opération collective de diagnostic énergétique de bâtiments Publics, programme 2023 SIEDA

Le SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de l'Aveyron) a lancé un programme sur la maîtrise énergétique sur les bâtiments publics et aux équipements d'éclairage public. Afin de soutenir les collectivités dans leur démarche d'efficacité énergétique, le SIEDA propose une étude approfondie du bâti et des différents postes consommateurs d'énergie. La commune d'Auzits doit choisir deux bâtiments publics. Il est donc proposé l'adhésion à cette convention avec le SIEDA, établie déjà en 2021 pour la salle des fêtes d'Auzits et le multiservices. Pour l'année 2022, les deux bâtiments choisis seront les salles des fêtes de Rulhe et du Plateau d'Hymes. La collectivité contribuera financièrement à la hauteur de 300 € par bâtiment.

La délibération est approuvée à 12 voix pour.

2- Délibération pour la désignation de l'entreprise pour travaux STEP d'Auzits

Le projet de la nouvelle construction de la station d'épuration d'Auzits avance. La commission d'appel d'offre en date du 13 juillet 2022 propose l'entreprise Sévigné SAS, offre le moins disant, à l'ensemble du conseil municipal.

Le montant des travaux s'élève à 254 850 € HT dont 305 820 € TTC.

Les travaux se dérouleront en plusieurs étapes :

- Décembre : plateforme
- Janvier : 1^{er} étage avec une mise en route prévue fin février
- En suivant 2^{ème} étage
- Fin des travaux en avril

Le conseil municipal accepte la proposition de la commission d'appel d'offre et désigne l'entreprise Sévigné SAS.

La délibération est approuvée à 12 voix pour.

3- Délibération pour la vente de terrain lotissement Pain Blanc

A la suite d'une proposition d'achat d'un administré du dernier lot du lotissement Pain Blanc, parcelle section A n°1137 pour une superficie de 1120 m², le conseil municipal échange sur le sujet. L'intéressé s'engage à faire un verger et propose l'achat à 1€ le m².

Au vu du manque d'intérêt d'acquisition de cette parcelle pour une construction et au vu de la difficulté de l'accès à la parcelle, le conseil municipal décide d'accepter la proposition.

Cette vente permettra la clôture budgétaire du dossier Pain Blanc.

La délibération est approuvée à 12 voix pour.

SUJET ABORDÉS

Travaux en cours :

- **Cimetière d'Auzits** : les travaux de drainage et la création d'emplacements sont terminés.
- **Rideau du commerce « Au faitout d'Auz »** : il ne fonctionne pas et cela pose un problème de sécurité. Des devis sont en cours pour le changer.
- **Aménagement du Plateau d'Hymes** : la commission d'appel d'offre aura lieu le 23 septembre.

Ce marché possède 4 lots :

- lot 1 : VRD- Maçonnerie
- lot 2 : Serrureries
- lot 3 : aménagement paysager
- lot 4 : charpente- menuiserie- zinguerie

Les offres seront analysées à la commission d'appel d'offres.

- **Projet City Park** : des devis sont en cours pour les travaux de plateforme du city park.
Deux devis sont parvenus en mairie : celui de l'entreprise Grégory et celui de CFTP.
Un devis reste en attente.

Régularisation éclairage public :

Le remplacement des ampoules énergivores est pratiquement terminé (sauf le secteur de la Planque) par des leds sur les bourgs. Pour terminer cette opération d'économie d'énergie, il est souhaitable de faire installer des éclairages publics solaires à deux endroits : 1 éclairage au Tunnel, 2 éclairages à l'Igüe du Moulin. Un compteur électrique sera mis en place pour 4 éclairages publics à Hymes.

Une proposition d'éteindre l'éclairage public sur les bourgs de la commune est faite. La décision doit être prise avant le 31 octobre 2022. Un chiffrage est à demander pour les interventions techniques.

Révision des tarifs des salles des fêtes :

Les tarifs actuels n'ont pas été revus depuis 2017.

Au vu de la conjoncture actuelle, en particulier l'augmentation des tarifs électriques, il serait souhaitable de les réviser. Après avoir échangé, le conseil municipal décide de faire un point en fin d'année dans un objectif de ne pas pénaliser les manifestations faites par les associations de la commune pour l'année 2022.

Vente parcelles au lieu-dit « l'Hôpital » :

Deux propositions d'achat sont faites pour les parcelles A 1024, A 354 et A 353 situées au lieu-dit « l'Hôpital », ancien terrain « Calvet ». Les deux offres sont analysées par le conseil municipal et un échange suit. Une élue, concernée par le sujet, ne prend pas part au débat. Le conseil municipal décide de choisir l'offre la mieux disant et tient compte du fait que les futurs acquéreurs proposent un arrangement aux autres personnes intéressées, accord qui ne concerne pas la collectivité.

Exonération taxe foncière pour travaux d'économie d'énergie :

L'exonération de la taxe foncière est une aide fiscale accordée aux ménages réalisant des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Cette exonération partielle ou totale intervient l'année suivant les travaux. Cette réduction d'impôt s'applique si la commune adopte cette mesure. Une demande a été faite par un administré. Le conseil municipal en discutera ultérieurement après avoir recueilli des informations plus précises.

INFORMATIONS

Organisation secrétariat :

Marielle a repris ses fonctions de secrétaire à mi-temps. Son poste est complété par Mathieu à mi-temps.

Journées du Patrimoine :

La visite de l'église d'Auzits et de sa crypte se sont bien passées. Les visiteurs ont été satisfaits. Le prochain objectif serait d'ouvrir ces visites à des groupes de personnes extérieures et sur rendez-vous.

« Le Jour de la nuit » :

Cet événement aura lieu samedi 15 octobre avec un atelier astronomie, une collation et une veillée contes. Des flyers seront distribués pour information et pour inscription.

« CéLot'omne ! » :

Le syndicat mixte Célé – Lot Médián organise du 13 au 22 octobre une manifestation sur le thème « Crues et inondations que fait-on ? ». Une animation aura lieu sur la commune le 22 octobre à 15H.

La séance est levée à 23h00